

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Discipline et profession du travail social	2022-2023
	Code T.TS.SO359.F4.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 6 ECTS Volées : PT 2022, EE 2021, TP 2021 Semaines 38 à 51 Jeudi ou Vendredi	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétences :</u>		
	1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.		
	5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.		
	<u>Objectifs :</u> Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Identifier et contextualiser des définitions du travail social - Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles - Identifier les enjeux du travail social comme discipline - Contextualiser historiquement le travail social - Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social - Comprendre le concept de division sexuée du travail - Restituer par écrit les thèses d'un article scientifique - Argumenter oralement en public		

5 Contenu et formes d'enseignement *

Dans le cadre de ce module, nous commencerons par réfléchir sur ce qu'est le travail social : comment et par qui est-il défini aujourd'hui ? Nous aborderons des enjeux autour de cette définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'explicitier ses finalités et ses missions, mais nous porterons aussi une attention sur les conditions d'exercice des professionnel-le-s du travail social et une réflexion sur la constitution de ce dernier en discipline académique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques et économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de classe et de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social, ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

1. Théories et discipline du travail social : la première partie du cours s'attachera à définir le travail social et à présenter divers types de pratiques du travail social (de maintien ou émancipateur), à définir les enjeux, les conditions d'exercice et les dilemmes de ces types de travail social, ainsi que leurs effets sur les destinataires du travail social. La deuxième partie s'attachera davantage à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline et contribue à produire des savoirs inhérents à cette dernière.

2. Histoire : l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant-e-s d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20e siècle.

3. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant-e-s certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.

Outre les cours en plenum, des ateliers en petits groupes d'une vingtaine d'étudiant-e-s offriront un accompagnement dans la lecture, l'analyse et la restitution de la pensée d'auteurs et autrices d'articles scientifiques. Dans l'objectif d'aborder la présentation des champs professionnels du travail social, les étudiant-e-s seront amené-e-s à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique sur la base d'écrits scientifiques et institutionnels. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs et travailleuses sociales de ladite institution.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 20 étudiant-e-s (séminaires de lecture et encadrement des étudiant-e-s pour leur présentation orale)

Travail de groupe

Un moment de travail en groupe en présence de professionnel-le-s du TS

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, **l'après-midi du jeudi 15 décembre 2022.**
- Travail de validation écrit individuel à remettre au plus tard **le jeudi 19 janvier 2023 à 12h.**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un **examen oral** qui aura lieu le **jeudi 15 et le vendredi 16 juin 2023**
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Arbel Anouk
Bendjama Rebecca
Calame Marie
Clerc Karine
Csupor Isabelle
De Vargas Hélène
Delay Christophe
Depallens Raphaël
Eggimann Véronique
Favre Elise
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Emmanuelle
Klay Justine
Kolb Réka
Kuehni Morgane
Lambelet Alexandre
Leresche Frédérique
Magalhães de Almeida António
Malatesta Dominique
Malbois Fabienne
Masciulli Vincent
Masciulli Jung Aurélie
Meigniez Maëlle
Mercolli Mauro
Meyer Amneris
Montavon Clémentine
Papaevangelou Romain
Pedraza Olivares Séverine
Piecek Monika
Proano Veloz Mirian Johanna
Pulzer Noémie
Quercia Francesca
Regamey Caroline
Russi Umberto
Sans enseignant
Togni Carola
Trebert Dominique
Vacataire1

Nom du responsable de module *

TOGNI Carola et Csupor Isabelle

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.F5.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volées :
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 38 à 51
Jeudi ou Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier et nommer les valeurs qui fondent l'action de chaque professionnel-le en travail social.
- Expliquer les cadres juridiques de l'intervention en travail social (droit des personnes, droit de la famille et responsabilité pénale)
- Repérer et apprécier les tensions inhérentes à chaque intervention sociale et les questionnements d'ordre éthique (enjeux et dilemmes) en se basant sur les étapes d'un processus de délibération.
- Construire et exercer son positionnement professionnel en articulant éthiques de la responsabilité et de la conviction.
- Façonner son éthique professionnelle (construire son argumentation éthique) en la conjuguant avec les cadres juridique et déontologique de l'intervention en travail social.
- Examiner (décomposer) le processus de construction d'une norme et apprécier la discussion entre éthique, morale et droit.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***Contenu

Ce module a pour objectif d'aider les étudiant-e-s à développer les outils qui leur permettront de répondre à une question: que faut-il faire pour bien faire ? Se poser cette question, impossible à éluder dans le travail social, c'est aussi questionner la visée du travail social et de ce qu'il est utile, bon et juste d'entreprendre.

Pour saisir et prendre en compte la complexité du champ social, les étudiant-e-s sont invité-e-s à mailler trois dimensions :

- une dimension juridique : les étudiant-e-s devront acquérir les notions de base théoriques / générales du droit et cela autour de thématiques bâties sur des situations concrètes. Elles et ils bénéficieront d'une introduction au droit, aux droits humains et aux droits des personnes, au droit de la famille, au droit pénal et à la responsabilité pénale.

- une dimension éthique : les étudiant-es seront invité-e-s à questionner leurs valeurs et celles du travail social ; développer une réflexion personnelle sur le rôle et l'usage de l'éthique dans le travail social (visée éthique) ; discuter des outils tels que la délibération éthique (une méthode leur permettant d'appréhender des situations comportant un dilemme éthique leur sera présentée) et s'initier à l'éthique de la discussion.

- une dimension déontologique : à partir de situations comportant un dilemme éthique, les étudiant-e-s seront invité-e-s à questionner le sens de l'éthique professionnelle et penser les notions d'investissement personnel et de sens de l'action dans le travail social, en articulant éthique de la responsabilité et de la conviction, tout en inscrivant et discutant leurs réflexions dans le *Code de déontologie d'Avenir Social*.

Dans ce module, nous souhaitons que les étudiant-e-s acquièrent une grammaire et un vocabulaire juridico-éthique qui leur permettra de développer un questionnement critique, personnel et professionnel, dynamique, en contexte, fondé et centré sur des questions d'éthique.

Formes d'enseignement

Le module comprendra des cours théoriques en plenum, du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable, des articles à lire et du travail encadré.

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation continue composée de :

- un dossier écrit collectif (travail d'approfondissement) sera à déposer sur la plateforme moodle du module au plus tard le **vendredi 23 décembre 2022 à 18h00 (semaine 51)**.

- un examen sur table (QCM), en version papier ou informatisée, sera à passer le **vendredi 3 février 2023 (semaine 5)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit individuel à rendre au plus tard le **vendredi 21 avril 2023 (semaine 16)**.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

remédiation possible

pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités de remédiation8 **Remarques**

9 **Bibliographie**Bibliographie

- AvenirSocial (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s*. AvenirSocial.
- Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail : la mort dans les relations professionnelles*. Editions de l'EESP.
- Bouquet, B. (2017). *Éthique et travail social, une recherche de sens*. (3e éd.). Dunod.
- Deonna, J. & Tieffenbach, E. (Dir.). (2018). *Petit traité des valeurs*. Ithaque.
- Eribon, D. (2018). *Principes d'une pensée critique*. Fayard.
- Foucault, M., Lorenzini, D. & Fruchaud, H.-P. (Dir.). (2015). *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*. VRIN.
- Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ? : introduction à l'éthique*. Labor et Fides.
- Guillot, Olivier ; Burgat, Sabrina (2018). *Droit des familles*. Helbing Lichtenhahn,
- Jeanrenaud, C., Meigniez, M., Malatesta, D. & Magalhães de Almeida, A. (2019, 26 août). Un collectif 2.0 pour les sans-abris à Lausanne. Reiso. <http://www.reiso.org/document/4826>
- La Gasnerie, G. (2018). *Penser dans un monde mauvais*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (Dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Éditions HETSL.
- Meier, P. & Stettler, M. (2019). *Droit de la filiation*. Schulthess.
- Meier, P. (2016). *Droit de la protection de l'adulte*. Schulthess.

Divers autres textes de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) sont distribués et/ou mis à disposition des étudiant-e-s par les enseignant-e-s.

Titre des recherches

Les titres des recherches seront mis à dispositions sur moodle.

10 **Enseignants****Nom du responsable de module ***

DE MEYER Patricia et MAGALHÃES de ALMEIDA António

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Engagement personnel et professionnel** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.F10.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volées :
PT 2022, EE 2021, TP 2021

Semaines 38 à 22
Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier les différentes dimensions de l'intimité en lien avec le travail social
- Reconnaître et expérimenter les dimensions corporelle, cognitive, émotionnelle et sociale dans la relation à soi et à l'autre en travail social
- Identifier leurs propres ressources et limites dans ces dimensions
- Identifier leurs besoins en matière de professionnalisation

5 Contenu et formes d'enseignement *

S'engager en travail social, c'est mettre en jeu une part intime de nous-même, c'est aussi rencontrer l'intimité des bénéficiaires, du nourrisson à la personne âgée. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation contribuent à forger notre rapport à l'intime. Tout au long de ce module, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les dimensions subtiles et complexes des 6 thématiques suivantes en lien avec le travail social :

- Intimité et travail social
- Corps et travail social
- Emotions-Résonances
- Santé au travail/études
- Rapport à l'argent
- Violences
- Sexualités

Afin de permettre une bonne continuité sur l'ensemble des deux semestres, la structure de chacune des journées du module sera la même :

Le matin :

- pléniums : la journée débutera par des apports théoriques en plénum sur une des thématiques.
- ateliers-débats : nous poursuivrons le travail en ateliers en petits groupes (20 étudiant-e-s) pour pouvoir expérimenter, débattre, prendre ces thématiques à bras le corps et co-construire le savoir sur la base des apports théoriques vus en plénum.

Les après-midis: en groupe de 20 étudiant-e-s

- ateliers d'expression créatrice : avec une équipe d'intervenant-e-s formé-e-s à l'expression artistique.
- ateliers d'expression théâtrale : avec une équipe de comédien-ne-s formé-e-s au théâtre de l'opprimé.

Ces ateliers d'expression, stimuleront les 5 sens, en articulant imaginaire, sensorialité, émotions et corporalité. Les étudiant-e-s pourront expérimenter, se rendre réceptifs à ces thématiques liées à l'intime, dans l'objectif de devenir conscient-e-s des différentes réalités et de développer des attitudes en adéquation avec les valeurs du travail social. Ces ateliers d'expression nécessiteront la présence engagée (corporelle, émotionnelle et sensorielle) des étudiant-e-s afin de pouvoir ressentir, expérimenter et apprendre tout en créant un sentiment d'appartenance positive à un groupe de futur-e-s travailleur-euse-s sociaux. Tout au long du module, chaque étudiant-e tiendra un journal de bord personnel et confidentiel où il-elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Aucune compétence artistique ou théâtrale préalable n'est requise. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective qui permettra d'initier et de développer un travail réflexif sur soi, un voyage intérieur, mais également un voyage vers l'autre et les interactions en situation professionnelle.

Ce module étant expérientiel, la présence des étudiant-e-s est requise.

Un travail écrit faisant la synthèse des apprentissages personnels, sur la base du journal de bord, des expériences et de la théorie abordée, sera demandé à l'issue du module.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers-débat
- Ateliers d'expression en arts plastiques
- Ateliers d'expression théâtrale
- Tenue d'un journal de bord personnel sur la totalité du module

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- Évaluation sommative : participation engagée aux 8 jours du module par l'obtention de points pour chaque atelier.
- Évaluation sommative : travail écrit individuel de 4 pages à remettre pour le **mercredi 17 mai 2023 à 8h00 au plus tard**.

La note finale est composée du cumul des points de présence engagée et des points obtenus au travail écrit.

Les étudiant-e-s qui n'auraient participé à aucun atelier obtiennent la note F et doivent répéter le module l'année suivante.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F,

- les points de présence accumulés pendant les 8 jours du module restent acquis. L'étudiant-e dépose durant la même année académique un travail écrit de répétition à rendre pour le **vendredi 25 août 2023 à 12h00**.
- Les étudiant-e-s qui n'auraient participé à aucun atelier du module doivent répéter le module l'année suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Arbel Anouk
Burgos Audétat Sofia
Csupor Isabelle
de Meyer Patricia
Delay Christophe
Eggimann Véronique
Felix Aline
Frund Robert
Gindroz Venezia Carole
Gonet-Wehrli Perrette
Guerdat Ophélie
Haunreiter Katja
Jetzer Anne
Klay Justine
Labarrière Simon
Lasserre-Gobin Shashi
Morier-Genoud Pascal
Naito Agathe
Remy Reverdin Isabelle
Ros Jenny
Vasey Rosalie

Nom du responsable de module *

ARBEL Anouk

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Intervention et professionnalité 2022-2023

Code T.TS.SO359.Intv1.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 3 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

Volées :
PT 2021, EE 2021, TP2020

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' :

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagères et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative et socioculturelle du canton, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relations avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Introduction :

Présentation du module en plénière suivi d'une séance de questions-réponses.
Rappel des modalités du travail sur le portfolio et lancement des travaux en vue du bilan intermédiaire.
Inscription et préparation des journées « A la rencontre des organisations professionnelles en TS » et « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :

Journée « À la rencontre des organisations professionnelles en TS » :

Journée de conférences-débats sous forme de conférences présentant des institutions professionnelles, faitières, ou d'usagers et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative, socioculturelle ou du domaine des relations de travail du canton de Vaud, de Romandie et de Suisse.

Chaque conférence sera suivie d'un débat animé et alimenté par les questions formulées au préalable par les étudiant-e-s.
L'inscription à deux conférences-débats ainsi que le dépôt de questions préalables sont obligatoires et validés.

Journée « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :

Journée de type colloque introduite en plénière par un-e intervenant-e spécialiste de l'innovation en travail social.
Les différents ateliers seront l'occasion de présenter en petit comité de nouvelles problématiques émergeant actuellement dans le domaine du travail social ainsi que des nouvelles formes d'interventions et de conceptions du travail social.
L'inscription à au moins 2 ateliers et le dépôt des questions correspondantes sont obligatoires et validés.

Portfolio - travail autonome et bilan intermédiaire :

Entre la semaine 35 de 2022 et la semaine 1 de 2023, il est attendu des étudiant-e-s qu'elles et ils consacrent environ 16 heures de travail individuel afin d'alimenter leur portfolio et préparer leur bilan intermédiaire.
En semaine 2 (le jeudi 12 janvier 2023), aura lieu la présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence, laquelle devra intégrer au minimum 3 activités documentées dans le portfolio, dont une issue de la FP1.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités combinées :

1) Contrôle de la participation active aux conférences, débats et ateliers du **lundi 12 et mardi 13 septembre 2022 (semaine 37)** :

A travers l'inscription et la participation à au moins deux conférences-débat (journée du 12 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes ainsi que par l'inscription et la participation à deux ateliers (journée du 13 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes en guise de préparation des discussions.

2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 12 janvier 2023 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou deux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit

a) En cas de non-participation aux journées, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles pour une conférence ou un atelier au responsable du module à remettre **au plus tard le mardi 30 mai 2023 (semaine 22)**.

b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire, représenter le bilan intermédiaire sous forme orale d'entente avec sa ou son référent-e portfolio. La représentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 30 mai 2023 (semaine 22)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent-e portfolio.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 34/2022.

10 Enseignants

Berger Jean-Claude
Haunreiter Katja
Jaccard Thierry Stéphane
Kerautret Sandrine
Krafft Matthieu
Leuba Marie
Mayor Stéphane
Mc Cormick Marie
Meuwly-Bonte Myriam
Nanthen Chloé
Rochat Line
Ros Jenny
Russi Umberto

Nom du responsable de module *

GABEREL Pascal-Eric

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 EE 2021-2022

<p>Code T.TS.S0359.FP1EE.F.21</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

27 crédits ECTS
- la partie formation "**terrain**" équivaut à **24 crédits ECTS**
- la partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 crédits ECTS**

Volée EE2021

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2021

Sem. 2 : Printemps 2022

Sem. 3 : Automne 2022

Sem. 4 : Printemps 2023

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Participer à tous les cours PIFP1 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences:

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain":

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra être capable de/d' :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein l'institution ou service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, la point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra être capable de/d' :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, s'interroger le sens de cette dernière en se référant aux notions de jugements de beauté et de jugement d'utilité ainsi que de plaisir et souffrance au travail (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Le étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2022).**
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique, en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain", en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie & KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André